



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le mardi 27 mars 2001— Vol. 37 N° 1

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

307001
180
25
3000
3000
17
Eu3
0
Real

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le mardi 27 mars 2001

Table des matières

Élection du président, M. Roger Bertrand	1
Élection du vice-président, M. Henri-François Gauthrin	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, vice-président de l'Assemblée

M. Marc Boulianne

M. Roger Bertrand

Mme Michèle Lamquin-Éthier

M. Henri-François Gauthrin

Le mardi 27 mars 2001

Élection du président et du vice-président

*(Seize heures cinquante minutes)***Le Président (M. Bissonnet):** Un autre moment.**M. Bertrand (Portneuf):** Très bien.**Le Président (M. Bissonnet):** Comme ancien président, vous devez être au courant.

Le Président (M. Bissonnet): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare ouverte la séance de la commission des institutions. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a décidé aujourd'hui que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Selon l'article 135, le président et le vice-président de chaque commission doivent être élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection du président,
M. Roger Bertrand**

Je suis prêt à recevoir les propositions pour le poste de président. M. le député de Frontenac...

M. Boulianne: Pardon?

Le Président (M. Bissonnet): M. le député de Frontenac...

M. Boulianne: Oui, M. le Président.

Le Président (M. Bissonnet): ...vous avez une proposition à faire?

M. Boulianne: Oui, proposer M. le député de Portneuf comme président.

Le Président (M. Bissonnet): Bon. Alors, votre proposition, vous proposez M. le député de Portneuf comme président de la commission. Votre proposition est reçue. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autres propositions. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Je déclare donc élu président de la commission des institutions M. le député de Portneuf. Félicitations, M. le député.

M. Bertrand (Portneuf): Je comprends, M. le Président, que les déclarations, c'est pour un autre moment.

**Élection du vice-président,
M. Henri-François Gautrin**

Je reçois maintenant les candidatures à titre de vice-président de la commission. Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. Mme la députée de Bourassa.

Mme Lamquin-Éthier: M. le Président, c'est avec la certitude que les fonctions rattachées à ce poste seront accomplies que je désire proposer le député de Verdun, M. Henri-François Gautrin, au poste de vice-président de la commission des institutions.

M. Gautrin: Handicapé.

Le Président (M. Bissonnet): Alors, cette proposition est conforme. Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autres propositions. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Je déclare donc élu vice-président de la commission des institutions M. le député de Verdun.

La commission des institutions ayant accompli son mandat, j'ajourne ses travaux sine die.

Et avant de terminer, je voudrais souhaiter encore une fois une bonne fête au nouveau whip du gouvernement, M. le député de Nicolet. Je vous souhaite bonne chance dans votre mandat.

Alors, ceci termine la commission des institutions, et les travaux sont ajournés sine die. Et bonne soirée à tous!

(Fin de la séance à 16 h 52)

